HSBC

SCPI Elysées Pierre

Un exemplaire est destiné à la Société de Gestion.
Le 2ème est à conserver par l'Agence / Apporteur.
Le 3ème est à conserver par l'acheteur.

Les acheteurs sont priés de bien vouloir se conformer aux indications fournies au recto et au verso.

☐ **Mandat d'achat de parts**
☐ **Ordre modificatif d'achat**
☐ **Annulation d'un ordre d'achat**

Code Agence/apporteur : _____
ID Client : _____

Zone réservée à la société de gestion :

Horodatage :	N° d'ordre :	N° associé :

Je soussigné (e) : ☐ Monsieur ☐ Madame ☐ M. et Mme ☐ Consorts ☐ Indivision
Déjà associé(e) : ☐ Oui ☐ Non

Nom de naissance : _____ Prénom : _____
Nom de naissance (1) : _____ Prénom (1): _____

Né(e) le / / à _____ Dept:_____ Pays :_____Nationalité :_____
Conjoint(1) Né(e) le / / à _____ Dept:_____ Pays :_____Nationalité :_____
Etat civil : ☐ Célibataire ☐ Marié (e) ☐ Pacsé (e) ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé (e)
Régime matrimonial: ☐ Communauté réduite aux acquêts ☐ Communauté universelle
☐ Participation aux acquêts ☐ Séparation de biens

Profession(2) : _____ Profession du conjoint: _____

Adresse de résidence :_____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays :_____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____
Email : _____

Etes-vous une personne politiquement exposée ou apparenté à une personne politiquement exposée? ☐ Oui ☐ Non

Résidence fiscale : ☐ Résident fiscal français ☐ Non-résident fiscal français, Pays de résidence fiscale : _____

Nombre de parts (A)	Prix d'achat maximum frais inclus* par part (B)	Montant de l'ordre d'achat* (=AxB)

* Droits d'enregistrement de 5% et commission de cession de 3,50% HT, soit 4,20% TTC compris

Date de fin de validité du mandat : _____

☐ Reconnais avoir reçu et pris connaissance des conditions d'émission de parts rappelées au verso, des statuts, de la note d'information actualisée visée par l'Autorité des Marchés Financiers, des derniers rapports annuels, du bulletin d'information de la SCPI Elysées Pierre, du Document d'Informations Clés et de l'Annexe II SFDR.

☐ Déclare, que sauf avis contraire, cet ordre pourra être exécuté partiellement, le solde éventuel étant automatiquement reporté sur la prochaine période de confrontation.

☐ Souhaite bénéficier des services de communication électronique pour recevoir la convocation et la documentation relative aux assemblées générales et les modalités de vote en ligne. (3)

☐ Donne mandat à la société de gestion de procéder, en mon nom, à toutes les formalités liées à mon ordre, et notamment d'effectuer l'enregistrement de la transaction

Modalités de règlement

A. Règlement au comptant

☐ Vire ce jour sur le compte de la SCPI Elysées Pierre : **FR76 3005 6001 4801 4820 0134 967**

B. Règlement à crédit ☐ Total ☐ Partiel Montant du crédit : _____Euros

☐ Le montant total de l'achat sera viré par ma banque sur le compte de la SCPI Elysées Pierre : **FR76 3005 6001 4801 4820 0134 967**

Revenus

Demande que toute somme me revenant au titre des parts achetées soit portée au crédit du compte suivant :
Titulaire (nom et adresse) : _____
Banque : _____ Agence : _____
Numéro de compte : _____(joindre un RIB)

Suis informé(e) que la société de gestion ne garantit ni le remboursement ni la revente des parts

Fait à _____ le _____Signature (s)

(1) uniquement en cas d'achat conjoint. (2) Si vous êtes retraité, dernière profession occupée.(3) Conformémenet à l'article R.21-137 du Code monétaire et financier, vous pourrez à tout moment changer d'avis et demander par lettre recommandée avec demande d'avis réception, le recours, à l'avenir, à la voie postal, pour l'envoi de votre convocation aux assemblées générales. (4) Uniquement pour les clients de la zone SEPA.

Données personnelles

Toutes les données à caractère personnel liées aux présentes sont collectées, traitées et conservées conformément à la Charte de Protection des Données Personnelles, consultable à l'adresse suivante : https://www.hsbc.fr/protection-des-donnees/ et disponible sur simple demande en agence ou auprès de votre interlocuteur habituel.

HSBC

SCPI Elysées Pierre

Un exemplaire est destiné à la Société de Gestion.
Le 2ème est à conserver par l'Agence / Apporteur.
Le 3ème est à conserver par l'acheteur.

Les acheteurs sont priés de bien vouloir se conformer aux indications fournies au recto et au verso.

CONDITIONS GENERALES MARCHE SECONDAIRE - ELYSEES PIERRE

- **Modalités d'achat**
  - Capital social maximum statutaire: 2 000 000 290 €
  - Capital social maximum : 1 159 000 000 €

Conditions d'achat

Il est rappelé que l'inscription de l'ordre sur le registre est subordonnée :

- Pour tout nouvel associé, minimum d'achat : **5 parts**
- Au fait que le mandat d'achat soit conforme et correctement complété et signé par le (les) donneur(s) d'ordre,
- A la couverture de l'ordre à hauteur de son montant total tel que spécifié au recto, sur le compte de la SCPI Elysées Pierre
- A la **réception d'un dossier complet accompagné des justificatifs requis**, ci-dessous mentionnés, du conseil en investissement complété et signé.
- Par ailleurs, conformément à l'article 422-211 du règlement général de l'AMF, la société de gestion peut à tout moment suspendre l'émission de nouvelles parts après en avoir informé l'AMF.
- Le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation des parts d'ELYSEES PIERRE.
- Les parts de la SCPI ne peuvent être directement ou indirectement vendues aux Etats-Unis d'Amérique ou au Canada, y compris leurs territoires et possessions. La Note d'information ne peut être utilisée pour solliciter, et ne constituera en aucun cas une sollicitation ou une offre d'achat de parts.

La confrontation des ordres d'achat et de vente de parts a lieu le 3ème mardi de chaque mois à 11 heures. Pour participer à toute confrontation, les ordres complets doivent avoir été reçus par la Société de Gestion, à 16 heures 30 la veille de la confrontation. Nous vous invitons à envoyer vos ordres avant cette date afin de pouvoir les compléter si besoin. Les ordres qui ne sont pas conformes, ou non complets, ne pourront pas participer à la confrontation.

La Société de Gestion HSBC REIM (France) ne pourra être tenue responsable de la non exécution des ordres n'ayant pas satisfait à ces conditions. La Société de Gestion se réserve le droit de refuser un ordre qui ne satisferait pas aux obligations légales et réglementaires.

La Société de Gestion se réserve néanmoins le droit d'agréer ou non tout nouvel associé conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts. Le refus d'agrément du souscripteur résultera d'une notification par courrier recommandé avec demande d'avis de réception dans un délai d'un mois à compter de la réception du dossier d'achat complet au siège de la société de gestion.

Les mandats d'achats peuvent être adressés à la Société de Gestion

- par courriel avec preuve de l'envoi
- par courrier adressé à la Société de Gestion HSBC REIM (France) 110, Esplanade du Général de Gaule, 92400 COURBEVOIE.

La Société de Gestion ne pourra être tenue responsable de la mauvaise ou non transmission/réception des mandats d'achat.

Jouissance des parts : Les acomptes sur le revenu des parts sont acquis à l'acquéreur, dès le 1er jour du trimestre civil au cours duquel intervient l'acquisition, quelle que soit la date d'acquisition des parts.

Règlement de l'achat à crédit :

L'attention de l'acheteur est attirée sur le fait que compte tenu du caractère aléatoire des revenus provenant de la SCPI, l'acheteur ne doit pas tenir compte exclusivement de ces revenus pour faire face à ses obligations de remboursement. En cas de défaillance dans le remboursement du prêt consenti, les parts de la SCPI pourraient devoir être vendues pouvant entraîner une perte en capital. En cas de vente des parts de la SCPI à un prix décoté, l'associé devra compenser la différence éventuelle existant entre le capital restant dû (en vue de rembourser le solde du prêt) et le montant issu de la vente de ses parts.

Renseignements et documents à fournir pour chaque mandat d'achat

(sauf clients souscrivant par l'intermédiaire du réseau CCF)

PERSONNES PHYSIQUES	PERSONNES MORALES
- Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, Passeport ou Carte de séjour) du (des) signataire(s) ; - Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois : facture d'électricité ou de gaz , facture de téléphonie fixe, facture d'eau ou quittance de loyer établie par un gérant de l'immeuble ou attestation d'assurance en cours de validité ou titre de propriété ou abonnement internet ou certificat d'imposition ou de non-imposition (avertissement fiscal) ou taxe foncière ou d'habitation française ou quittance d'assurance (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile) pour le logement ou une attestation d'hébergement accompagnée d'une pièce d'identité recto verso de l'hébergeur ; - Questionnaire financier ; - Test et rapport d'adéquation dûment remplis et signés pour chacun des souscripteurs/acheteurs,disponible sur simple demande auprès de HSBC REIM (France). - En cas d'entrée en relation à distance de fournir, en plus d'un des documents listés ci-dessus, un second justificatif d'identité. En fonction de votre situation personnelle, il peut vous être demandé des documents complémentaires.	- Copie des statuts à jour ; - Extrait Kbis datant de moins de trois mois ou à défaut extrait du Journal Officiel ; - Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité du (des) représentant(s) légal (légaux) (CNI, Passeport ou Carte de séjour) ; - Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, Passeport ou Carte de séjour) du (des) signataire(s) ; - Justificatifs de pouvoir conféré au(x) signataire(s) si celui-ci (ceux-ci) n'est (ne sont) pas le(s) représentant(s) légal (légaux) de la Société - Documents permettant l'identification des personnes physiques détenant plus de 25% du capital de la Société (par exemple : feuile de présence de la dernière AG, attestation de composition du capital de la Société) ; - Test et rapport d'adéquation dûment remplis et signés par le représentant légal ou son délégataire, disponible sur simple demande auprès de HSBC REIM (France); - Dernier rapport annuel ou liasse fiscale ; - Pouvoirs ou délibération du Conseil d'Administration nommant les dirigeants ou représentants de la société (si non précisé dans un autre document) - Questionnaire financier ; En fonction de la structure ou de l'activité de l'entité, il peut vous être demandé des documents complémentaires.

Couples mariés : Les deux conjoints doivent remplir et signer le mandat et joindre les documents ci-dessus (à l'exception des couples mariés sous le régime de la communauté Universelle qui devront fournir le justificatif correspondant et pour lesquels une seule signature suffit).
Mineurs: Le mandat doit être établi au nom du mineur avec mention de sa situation juridique et signé par le(s) représentant(s) légal(aux), accompagné d'une copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour toutes les parties.
Majeurs incapables : Joindre les documents ci-dessus, remplir le formulaire au nom du majeur incapable, le faire signer par la (les) personne(s) habilitée(s) et fournir une copie de sa (leur) pièce d'identité et du (des) document(s) l(es)'autorisant à agir pour le compte du majeur incapable.
Usufruit/Nue-propriété : Dans le cas de démembrement, le formulaire devra être signé conjointement par l'usufruitier et le(s) nu-propriétaire(s).
Indivision : Etablir un mandat au nom de l'indivision, le faire signer par chaque membre de l'indivision ou par le mandataire valablement autorisé. Etablir en annexe un état recensant les noms, prénoms, dates et lieux de naissance, adresses complètes de tous les indivisaires et joindre les documents ci-dessus.

La Société ne garantit ni la revente des parts ni le remboursement des sommes investies.

Elysées Pierre
Société Civile de Placement Immobilier à capital variable régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil, les articles L231-1 à L231-8 du Code de Commerce, les articles L214-86 à L214-118, et R 214-130 à R 214-160 du Code Monétaire et Financier et les articles 422-189 à 422-236 du règlement général de l'AMF, tous les textes subséquents et par ses statuts.
SIREN : 334 850 575 RCS Nanterre
Siège social et adresse postale : 110, Esplanade du Général de Gaulle, 92400 COURBEVOIE - Téléphone : 01 40 70 70 40
La note d'information a obtenu de l'AMF le visa SCPI n° 11-33 en date du 30 septembre 2011.

HSBC REIM (France)
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 230 000 euros.
Société de Gestion de portefeuille Agrée par l'AMF, sous le n° GP 08000013 avec effet au 30/05/2008, agrément étendu par l'AMF au titre de la directive AIFM avec effet au 22/07/2014 – SIREN : 722 028 206 RCS Nanterre
Siège social et adresse postale : 110, Esplanade du Général de Gaulle, 92400 COURBEVOIE

Service commercial - Tél. : 01 57 66 51 66 – 01 40 70 32 44
Email : serviceclientscpi@hsbc.fr
Site Internet : http://www.reim.hsbc.fr